

Bilan de l'enquête « Moineau friquet » 2019

Ce document présente les premiers éléments issus de l'analyse des données de la base Faune Auvergne. Pour l'obtention d'éléments plus détaillés, un travail important de complément et d'harmonisation des données auprès des observateurs serait nécessaire.

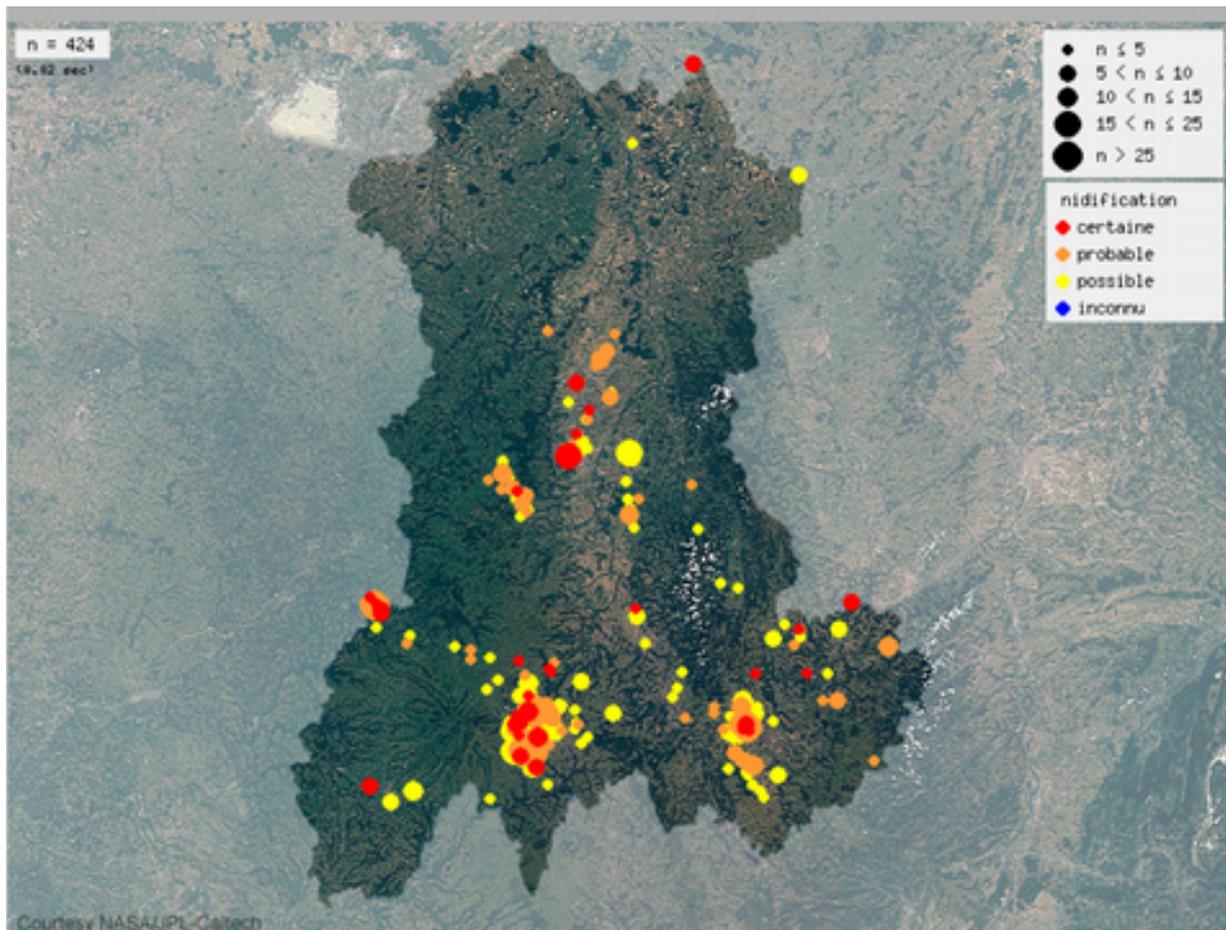
Pour rappel, cette enquête répond à trois objectifs principaux :

- Avoir une vision la plus précise possible de sa répartition en période de reproduction (mars à août 2019),
- Récolter des informations sur le milieu fréquenté à cette saison et sur les sites de nidification utilisés
- Disposer d'une estimation du nombre de couples nicheurs en 2019

Tous les observateurs auvergnats étaient invités à rechercher le Moineau friquet en privilégiant les sites fréquentés ces dernières années.

1. Répartition du Moineau friquet en 2019

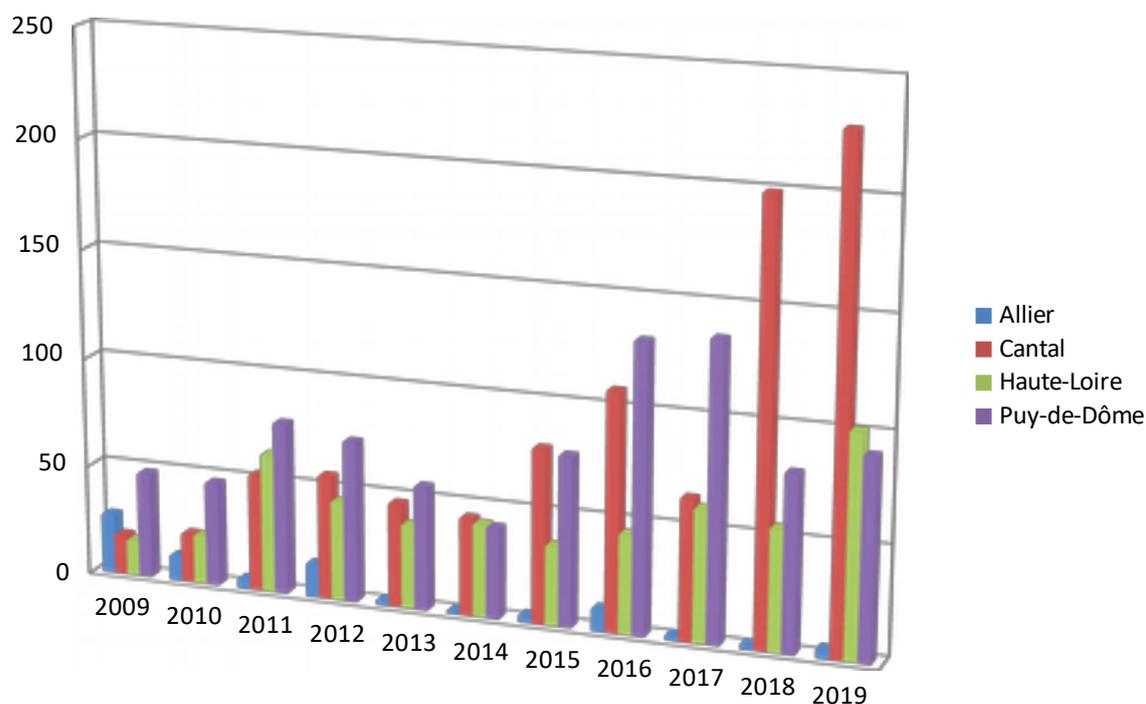
La carte ci-dessous fournit une image de toutes les données 2019 de mars à août ayant un code atlas de nidification (possible, probable, certaine) :



Le résultat obtenu confirme la quasi disparition de l'espèce dans le département de l'Allier, une répartition hétérogène dans le Puy-de-Dôme et le Cantal correspondant en partie à celle de l'espèce mais aussi des zones fréquentées par les observateurs. En Haute-Loire, la répartition constatée est plus homogène.

Outre la difficulté d'identification du friquet, basée le plus souvent sur les cris légèrement différents de ceux du Moineau domestique, la recherche était concentrée sur des milieux bâtis (des hameaux aux milieux urbains et périurbains), qui ne sont pas les plus attirants dans la pratique de l'ornithologie. Néanmoins, les données récoltées viennent confirmer la tendance déjà perçue, à savoir un maintien des populations dans des secteurs où l'empreinte de la culture intensive paraît la moins marquée, et une diminution, voire une disparition, dans les zones de plus basse altitude.

Depuis la création de la base « Faune Auvergne » en 2009 jusqu'à 2019, soit 11 années, le graphique ci-dessous fournit le nombre de données avec code atlas par année et par département (toujours en période de reproduction, mars à août) :

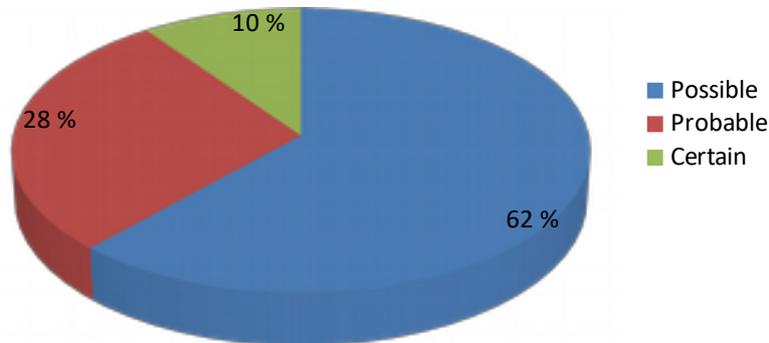


Ce type d'enquête sur une espèce donnée entraîne systématiquement un afflux de données. Même si cela a été constaté en 2019, il convient de le pondérer selon les départements :

- Allier : depuis 2009, le niveau de données reste très bas, juste quelques unités. Des sites encore fréquentés récemment ont été désertés.
- Cantal : les études de la LPO Auvergne-Rhône-Alpes conduites sur la planèze de Saint-Flour en 2018-2019 expliquent cette explosion des données. Le Moineau friquet y est très présent, comme certainement d'autres secteurs du département peut-être insuffisamment prospectés. Il conviendrait à l'avenir de se pencher sur ces secteurs offrant manifestement des conditions optimales à sa présence.
- Haute-Loire : à l'instar du Cantal, l'espèce se porte encore bien dans ce département qui, lui aussi, peut apporter à l'avenir des informations sur ses exigences écologiques.
- Puy-de-Dôme : malgré l'effet « enquête », le nombre de données 2019 est inférieur aux années 2016-17 et traduit une érosion régulière de la population. S'il paraît trop tard pour l'Allier, le Puy-de-Dôme semble être le bon territoire à étudier pour tenter de comprendre les causes de cette diminution.

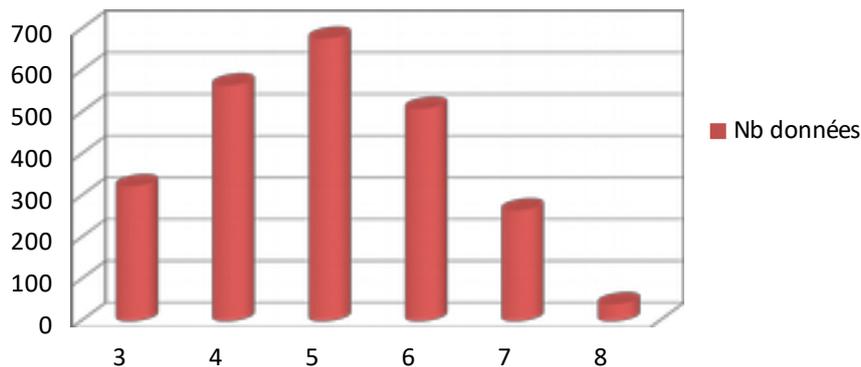
La répartition des codes atlas en 2019 est pratiquement la même que celle constatée sur la période 2009-2018 et traduit la discrétion de l'espèce, particulièrement dans les secteurs où il est rare :

Répartition des codes atlas 2019



Enfin, la période la plus favorable à sa détection reste le trimestre d'avril à juin. Le Moineau friquet commence à s'installer en mars sur les sites de nidification. En juillet et août, les oiseaux conduisent les dernières nichées, deuxièmes et parfois les troisièmes.

Répartition des données par mois 2009-2019



2. Informations qualitatives sur les sites de reproduction

56 données 2019 fournissent des informations sur les sites utilisés pour l'installation du ou des nids. La répartition par type de support utilisé est fournie dans le tableau ci-dessous :

Site de nidification	Nb données	%
Bâti ancien (habitations, granges, murets, etc.)	38	67,9%
Cavités dans des arbres	6	10,7%
Tas de bois - poteaux	5	8,9%
Bâtiments urbains, industriels	4	7,1%
Nichoirs	3	5,4%
Total	56	100,0%

Le protocole proposait un certain nombre de mots clés afin de caractériser le milieu environnant le site de nidification et/ou de présence de moineaux friquets.

L'analyse des commentaires des données 2019 avec code atlas permet de dresser le tableau suivant :

Milieux	Nb citations	%
Bâti - ancien (49), récent (2)	51	21,1%
Prairies de pâture et de fauche	45	18,6%
Haies basses et buissonnantes	38	15,7%
Alignements grands arbres	26	10,7%
Jardins d'agrément et potagers	25	10,3%
Cultures	19	7,9%
Bâtiments agricoles	17	7,0%
Vergers	10	4,1%
Bosquets, bois	9	3,7%
Divers (friche, marais)	2	0,8%
Total	242	100,0%

Le Moineau friquet niche près de l'homme (hameaux, villages, voire villes) et affectionne particulièrement les vieilles pierres riches en cavités. Les bâtiments agricoles sont aussi fréquentés lorsqu'ils proposent de la même manière des cavités. Le milieu bocager semble être privilégié, avec la présence de haies basses ou buissonnantes, de grands arbres et de jardins. Maintenant, des milieux répondant à ces critères sont vides de l'espèce qui à l'opposé semble s'accrocher à des environnements dégradés ou de substitut comme en périphérie de Clermont-Ferrand.

3. Estimation du nombre de couples nicheurs en 2019

A défaut d'estimation clairement exprimée dans les données récoltées, le nombre d'individus a été calculé, avec toujours la même base de données, en prenant l'effectif maximal enregistré par commune/lieu-dit. Les résultats obtenus sont les suivants :

	Nb individus
Allier	25
Cantal	811
Haute-Loire	374
Puy-de-Dôme	262
Total	1472

A ce total, il convient de déduire le nombre de jeunes de l'année identifiés, soit une cinquantaine d'individus. Le chiffre obtenu devient alors 1420 individus.

Difficile de déterminer un nombre de couples à partir de ce nombre d'individus ; en effet, l'absence de dimorphisme sexuel empêche d'identifier le nombre de mâles et par conséquent de couples. Deux propositions peuvent être établies : le nombre de couples est la moitié du nombre d'individus, soit 710 couples; la seconde, on extrapole le nombre d'individus en nombre de couples, soit 1420. Quelque soit l'hypothèse retenue, les chiffres obtenus sont bien éloignés de la seule estimation de la population auvergnate à disposition aujourd'hui : 3 900 à 6 700 couples (F. Guélin - 2014, avec des données de 2013, « Méthode des moyennes »).

Certes, la prospection sur le territoire auvergnat ne peut pas être exhaustive mais ces chiffres pourraient laisser à penser qu'à minima 64% à 82% de la population n'a pas été identifiée. L'hypothèse suivante serait que la population minimale en 2019 est bien en deçà de l'estimation de 2013.

4. Perspectives 2020

Ces premiers éléments permettent d'orienter les futures recherches sur des secteurs ciblés avec en priorité un focus sur des secteurs du Puy-de-Dôme où les populations semblent décliner progressivement (Grande Limagne, bas Livradois, Monts Dôme par exemple) et aussi sur les populations « citadines » de Clermont-Ferrand et ses alentours.

Celles-ci devraient être couplées avec des études sur les deux départements du sud de l'Auvergne où les populations de Moineau friquet sont encore bien présentes.

Pour mener à bien ces objectifs, il conviendra de définir un protocole adapté et d'identifier aussi des volontaires intéressés par cette espèce représentative des milieux agricoles.

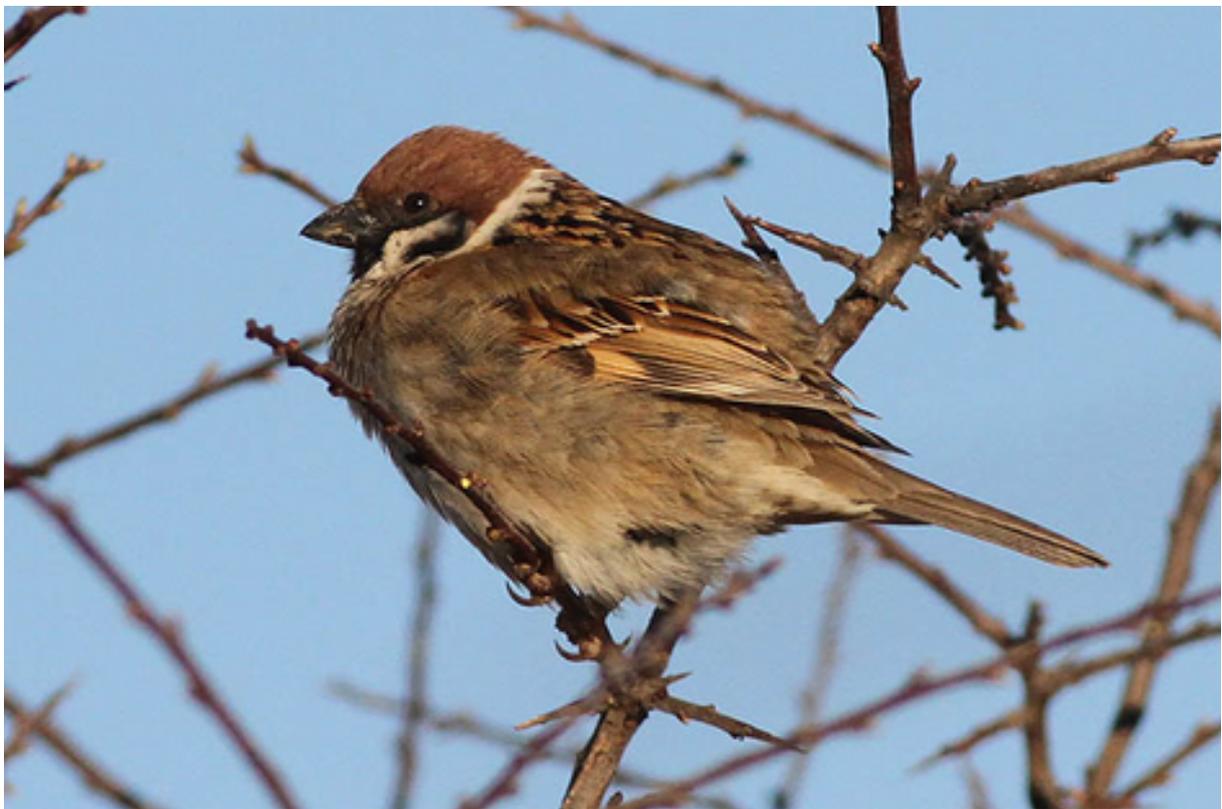


Photo : R.Riols